

Description

L'expert fiscal ou l'experte fiscale assistent et conseillent les entreprises ou les particuliers en matière de prélèvements fiscaux (impôts, taxes, assurances sociales, etc.). Ils apportent leur contribution à la direction pour la gestion et le développement de l'entreprise, proposent des solutions à leurs clients afin de faciliter les transactions ou les procédures financières et cherchent à optimiser les profits.

Leurs principales activités consistent à :

Analyse fiscale

- établir l'état financier de l'entreprise ou du client, identifier les particularités fiscales et les évaluer dans un cadre économique et légal;
- constituer et vérifier les documents fiscaux liés aux activités de l'entreprise ou à la fortune du client (déclarations d'impôts, contrats, taxes professionnelles, TVA, etc.);
- analyser les risques et le bien-fondé des opérations financières et des divers projets;
- planifier une stratégie fiscale de développement et définir les meilleures options en vue de réduire les coûts fiscaux;
- coordonner les politiques fiscales de la maison-mère et de ses filiales étrangères ou situées dans d'autres cantons;

Conseil en gestion d'entreprise

- étudier et élaborer des projets fiscaux lors de restructurations, fusions, acquisitions, successions d'entreprise ou créations de start-up, etc.;
- assister les entreprises ou les particuliers dans leurs démarches auprès des administrations, des banques, etc.;
- accompagner la mise en place rigoureuse des règles comptables et fiscales et des systèmes de contrôle interne;
- anticiper les évolutions fiscales et établir des recommandations à l'intention des clients ou de l'équipe de direction;
- soutenir les sociétés dans la gestion administrative, voire dans les activités commerciales en tant qu'administrateur;

Contrôle et expertise

- procéder à des audits fiscaux internes et externes pour déterminer les risques du traitement fiscal appliqué ou en vérifier le respect;
- suivre en permanence l'actualité économique et législative et mettre à jour régulièrement la documentation juridique et fiscale de l'entreprise;
- analyser les impacts des modifications législatives sur la gestion financière de l'entreprise;
- rechercher et élaborer des stratégies de défense et de solutions lors de contrôles fiscaux;
- assurer une expertise judiciaire devant les tribunaux en cas de conflit avec les autorités fiscales.

Environnement de travail

Dans de grandes entreprises ou sociétés, l'expert fiscal ou l'experte fiscale effectuent les opérations fiscales pour l'ensemble des services et collaborent principalement avec des interlocuteurs internes (direction, responsables de services comptables, gestionnaires de fortune, juristes, etc.). Dans des cabinets spécialisés en audit ou en conseil, ils travaillent sur mandat pour des clients (entreprises ou particuliers) qu'ils rencontrent régulièrement pour la gestion du patrimoine, les placements financiers, les transactions immobilières, etc. Leurs horaires de travail sont réguliers, mais leur charge de travail peut augmenter fortement lors de certaines périodes de l'année.

Formation

La formation d'expert fiscal ou d'experte fiscale est modulaire et s'acquiert en emploi.

Lieux

- Épalinges/VD;
- Olten/SO;
- Zurich.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission à l'examen

- brevet fédéral d'agent-e fiduciaire ou de spécialiste en finance et comptabilité;
- ou diplôme fédéral d'expert-e-comptable, d'expert-e fiduciaire ou d'expert-e en finance et controlling;
- ou diplôme ES en économie d'entreprise;
- ou titre HES ou universitaire en sciences économiques ou en droit;

De plus, pour tous les titres mentionnés:

- 4 ans de pratique professionnelle fiscale;
- aucune inscription au casier judiciaire en contradiction avec le but de l'examen;
- certificats de modules requis ou attestations d'équivalence.

Titre obtenu

- diplôme fédéral d'expert fiscal ou d'experte fiscale.

Contenu

1ère année:

- établissement des comptes: principes fondamentaux;
- introduction à l'audit;
- établissement des comptes: normes suisses;
- établissement des comptes: normes internationales;
- planification et réalisation d'un audit;
- IT et analyses des données;
- droit;
- fiscalité des entreprises;

2ème année:

- conclusion et rapport d'audit;
- états financiers consolidés et audit de ces derniers;
- spécificités du contrôle restreint;
- taxe sur la valeur ajoutée;

3ème année:

- année pratique;

4ème année:

- missions d'assurance et services connexes;
- esprit critique et jugement professionnel.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Aptitude à négocier
- Bonne mémoire
- Capacité de concentration
- Rigueur
- Esprit de décision

Perspectives professionnelles

L'expert fiscal ou l'experte fiscale exercent en général dans le service comptable et financier d'une grande entreprise ou dans des sociétés fiduciaires et industrielles. Ils peuvent aussi être employés dans des cabinets d'avocats, ou dans les administrations des impôts ou les tribunaux fiscaux en tant que cadres ou experts techniques. Certains travaillent à leur compte et fournissent des services d'audit et de conseil dans les domaines du contrôle et du droit fiscal. La complexité des lois économiques et juridiques ainsi que leur constante évolution obligent les experts fiscaux à se maintenir sans cesse au courant des nouveautés en la matière et à assumer des responsabilités importantes. Par ailleurs, maîtriser d'autres langues, ainsi que les principes d'imposition selon les normes comptables internationales, est aujourd'hui indispensable dans l'Europe des échanges.

Perfectionnement

Les experts fiscaux peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- séminaires organisés par la Chambre fiduciaire, l'Ordre romand des experts fiscaux et les instituts de formation continue dans les domaines de l'audit, du conseil, de la fiscalité et de la comptabilité;
- diplôme fédéral d'expert-e-comptable, d'expert-e en finance et en controlling, d'analyste financier-ère et gestionnaire de fortunes;
- CAS, DAS, MAS proposés par les HES ou les universités;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Analyste financier et gestionnaire de fortunes DF/Analyste financière et gestionnaire de fortunes DF
- Économiste bancaire ES/Économiste bancaire ES
- Économiste d'entreprise HES/Économiste d'entreprise HES
- Expert en finance et en controlling DF/Experte en finance et en controlling DF
- Expert-comptable DF/Experte-comptable DF

Adresses

EXPERTsuisse
Chemin des Croisettes 28
1066 Epalinges
Tél.: 058 206 05 55
<https://www.expertsuisse.ch>